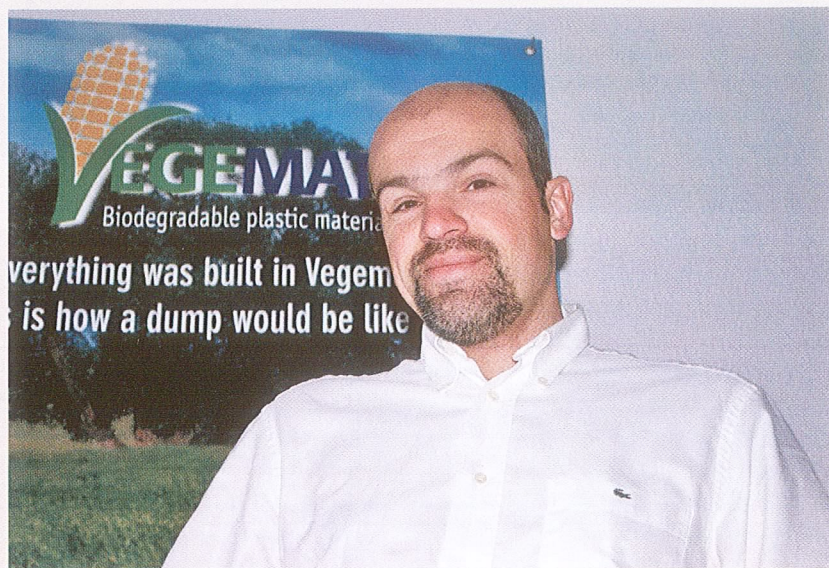


Agromatériaux Petits débouchés mais fort développement

Née d'un programme de recherche menée par il y a une dizaine d'années par la coopérative Vivadour, la société Vegeplast, qui vole à présent de ses propres ailes, exploite le débouché des agromatériaux. Ce créneau de niche est porteur de valeur ajoutée et source de développement local.

Bien qu'il ne semble y avoir de prime abord aucun point commun entre un parachute, un tee de golf, et un plant de maïs, le lien existe pourtant, aussi étonnant que cela puisse paraître. Constituant de base des agromatériaux élaborés par la société midi-

pyrénéenne Vegeplast, le maïs permet en effet de fabriquer les objets les plus divers, couverts jetables, agrafes de vigne ou encore bombes de feu d'artifice... Cette société innovante qui utilise des matières premières d'origine agricole est issue d'un programme de recherche initié il y a une dizaine d'années par la coopérative Vivadour. Après cinq années de recherche et développement Vegeplast quitte le giron coopératif pour se lancer de manière indépendante dans la fabrication de pièces à base d'agromatériaux, destinées à remplacer les plastiques issus de la pétrochimie. Vincent Pluquet, qui dirige l'entreprise, est son actionnaire majoritaire, tandis que Vivadour reste engagé dans la société avec 10 % des parts, rejoint ensuite par Unigrains, actionnaire à 20 %. Réel pourvoyeur de valeur ajouté, le créneau des agromatériaux n'utilise néanmoins que de faibles volumes des productions végétales locales. « C'est un débouché de niche pour les pro-



Vincent Pluquet, directeur de Vegeplast.

ductions agricoles, souligne Vincent Pluquet. *Il ne concerne pas plus de 20 hectares de maïs, une goutte d'eau pour notre fournisseur Vivadour. La valorisation se trouve néanmoins dans le développement de l'activité économique locale, au travers de création d'emplois notamment.* » Et malgré l'augmentation du coût des matières premières agricoles, le contexte demeure très porteur pour les agromatériaux, avec un prix

du pétrole à la hausse, et une démarche qui se positionne en plein dans la mouvance actuelle de développement durable. De nombreux clients sont séduits par la biodégradabilité du produit, et même les plus exigeants, puisque Vegeplast fournit aussi la Délégation générale de l'armement (DGA) en grenades d'entraînement. « *L'industrie de l'emballage est également très demandeuse de ce type de produits* », ajoute Vincent

Pluquet. Vegeplast connaît ainsi une croissance significative, avec un chiffre d'affaires attendu de 2 millions d'euros d'ici quatre ans, contre 500 000 euros en 2007. Une nouvelle usine de fabrication qui sera opérationnelle en juillet à Tarbes, avec une capacité de 1 500 tonnes annuelles, renforcera encore le développement de cette filière, qui bien que discrète n'en est pas moins dynamique.

C. MILOU

Vegeplast fournit des grenades d'entraînement à la Délégation générale pour l'armement (DGA), qui a été séduite par la biodégradabilité du produit.



Bernard Pupin, directeur général adjoint Vivadour

« Un contexte difficile pour investir »

Le débouché des agromatériaux est encore confidentiel et le développement de tels projets nécessite de lourds investissements. Toutefois, si ces débouchés restent une niche pour les productions agricoles, ils n'en représentent pas moins une source de développement local significative en termes d'emplois. Ils génèrent également une image très positive de la coopérative ainsi que du milieu agricole. En tant que fournisseurs, nous répondons à un cahier des charges précis pour approvisionner Végeplast, ce qui ne représente pas de contraintes particulières ou inhabituelles, étant donné que nous pourvoyons déjà à plusieurs autres débouchés spécifiques.

Mais parmi les valorisations non alimentaires du végétal, c'est l'éthanol qui représente un réel débouché pour les productions agricoles, avec 500 000 tonnes annuelles de maïs de la région qui se destinent à l'usine de Lacq. Cependant, toutes ces diversifications nécessitent d'investir de nombreux capitaux et d'établir des partenariats avec d'autres entreprises. Initié par des coopératives du Sud-Ouest il y a une dizaine d'années, il est dommage que ce projet n'ait pas vu le jour plus tôt, quand les cours des céréales étaient au plus bas et que l'Union européenne finançait des stocks d'intervention importants.